

La politique agricole commune après 2013 Vos idées comptent

La politique agricole commune après 2013 – Débat public Résumé des contributions



Commission européenne
Agriculture et
développement rural



FR

La réforme de la politique agricole commune doit intervenir d'ici 2013. Une consultation publique officielle sur la PAC de l'après-2013 sera lancée avant la fin de l'année lorsque la Commission publiera un document d'orientation dans lequel elle présentera les différentes options pour la future PAC.

Le 12 avril 2010, le Commissaire a invité tous les citoyens et organisations européens intéressés – qu'ils travaillent ou non dans le secteur de l'agriculture – à prendre part au débat sur le futur de la PAC, ses principes et ses objectifs. Ce débat en ligne, resté ouvert jusqu'au 11 juin 2010, visait à offrir au maximum de citoyens, parties prenantes, groupes de réflexion et autres instituts de recherche en Europe la possibilité de contribuer à un stade précoce au processus de réflexion engagé sur le futur de la PAC. Leurs réactions aideront les responsables chargés de préparer la réforme. Une procédure de consultation officielle sera mise en place dès que la Commission aura publié une communication sur le sujet dans le courant de l'année.

2. Synthèse

La réforme de la politique agricole commune doit intervenir d'ici 2013. Une consultation publique officielle sur la PAC de l'après-2013 sera lancée avant la fin de l'année lorsque la Commission publiera un document d'orientation dans lequel elle présentera les différentes options pour la future PAC.

Le 12 avril 2010, le Commissaire a invité tous les citoyens et organisations européens intéressés – qu'ils travaillent ou non dans le secteur de l'agriculture – à prendre part au débat sur le futur de la PAC, ses principes et ses objectifs. Ce débat en ligne, resté ouvert jusqu'au 11 juin 2010, visait à offrir au maximum de citoyens, parties prenantes, groupes de réflexion et autres instituts de recherche en Europe la possibilité de contribuer à un stade précoce au processus de réflexion engagé sur le futur de la PAC. Leurs réactions aideront les responsables chargés de préparer la réforme. Une procédure de consultation officielle sera mise en place dès que la Commission aura publié une communication sur le sujet dans le courant de l'année.

Méthodologie

Un site spécial a été créé sur le site de la DG Agriculture, sur lequel les participants pouvaient indiquer leur point de vue, structuré autour de quatre questions clés. Trois grandes catégories d'acteurs étaient invitées à répondre:

- le grand public;
- les parties prenantes;
- les groupes de réflexion et autres instituts de recherche.

Le grand public était invité à répondre en ligne aux questions. La Commission a demandé à certaines parties prenantes ainsi qu'à certains groupes de réflexion et autres instituts de recherche de soumettre des documents plus détaillés, également axés sur les quatre questions, ainsi que de fournir un bref résumé de leur position sur les sujets abordés.

Au cours de la même période, la Commission a invité les réseaux ruraux nationaux et d'autres membres du Réseau européen de développement rural à organiser des débats au sein de leurs propres pays/organisations et à contribuer au débat public via le Réseau.

Un groupe indépendant d'experts et de rédacteurs ont résumé les contributions reçues. Le présent rapport est la synthèse des points de vue des participants au débat. Il ne s'agit pas d'une analyse de ces points de vue ni d'un commentaire sur leur validité. Il est à noter que les réponses reçues ne constituent pas un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la société. Elles reflètent, d'une part, les positions des personnes suffisamment motivées par le sujet pour formuler des remarques, et d'autre part celles des organes encouragés par la Commission à prendre part à ce débat.

Quelque 5 700 contributions ont été publiées. Les réponses du grand public en particulier ont largement dépassé les attentes.

Les réponses aux quatre questions clés

Les quatre questions ont été larges. Certaines réponses aux différentes questions se recoupaient. D'autres restaient un peu floues. Néanmoins, certains grands thèmes sont ressortis.

Question 1 - Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole commune européenne?

Bon nombre de parties prenantes et de groupes de réflexion et autres instituts de recherche estiment qu'une politique agricole commune au niveau de l'Union Européenne est préférable à un ensemble de politiques nationales/régionales ou à l'absence totale de politique agricole. Il est fréquemment admis – même si cela ne fait pas l'objet d'un consensus – que les diverses réformes de la PAC menées ces dernières années ont orienté la politique agricole dans la bonne direction. Nombreux sont par ailleurs ceux qui sont convaincus qu'une politique européenne commune est la clé à l'instauration de règles de concurrence équitables à l'intérieur de l'UE. Le grand public a également souligné la nécessité de conditions équitables à toutes les étapes de la chaîne agro-alimentaire et entre les États membres. Une grande partie des participants au débat ont indiqué que la PAC était essentielle pour la sécurité alimentaire dans l'UE – il s'agissait de la première remarque formulée par de nombreux participants, et ce dans tous les groupes ayant apporté leur contribution.

Un grand nombre de participants, issus de toutes les couches de la société, déclarent qu'une PAC devrait viser à maintenir des systèmes agricoles diversifiés à travers l'Europe, en particulier dans les régions reculées, et à garantir la distribution de biens publics variés. En revanche, les avis divergent quant aux moyens à utiliser pour atteindre ce but. Certains estiment que la PAC est cruciale pour permettre aux agriculteurs de poursuivre leurs activités lorsque les marchés ne leur assurent pas les revenus suffisants et qu'ils doivent faire face aux coûts de production élevés fréquemment associés à la fourniture de biens publics. Ils affirment que les agriculteurs devraient être soutenus dans l'activité qu'ils exercent et récompensés pour les biens publics supplémentaires qu'ils sont en mesure de produire. D'autres sont d'avis que la PAC devrait être axée essentiellement sur la fourniture de biens publics : les agriculteurs ne reçoivent une aide que quand ils fournissent ces biens, en apportant, par exemple, une contribution au renforcement de la cohésion territoriale, et à la préservation et l'amélioration de la vitalité des zones rurales.

Question 2 – Qu'est-ce que les citoyens attendent de l'agriculture?

De nombreux participants de toutes les couches de la société estiment que les principaux objectifs de l'agriculture devraient être les suivants:

- l'offre d'aliments sains et sûrs à des prix transparents et abordables;
- la garantie d'une utilisation durable des terres;
- des activités qui soutiennent les communautés et les régions rurales;
- la sécurité de l'approvisionnement alimentaire.

De nombreux participants estiment que les citoyens souhaitent que l'agriculture européenne respecte l'environnement, réduise son impact sur le réchauffement planétaire et préserve la biodiversité, les ressources en eau, etc. Beaucoup ont le sentiment que les exploitations familiales qui opèrent de manière durable produisent un large éventail de bénéfices et ont la reconnaissance des citoyens. Un grand nombre de participants soulignent par ailleurs l'importance du secteur agricole dans la création d'emplois dans les zones rurales. Ce point de vue était particulièrement prépondérant dans un certain nombre d'États membres.

Il est généralement admis que les citoyens veulent des produits alimentaires de qualité. La plupart des participants estiment que ces produits devraient être proposés aux consommateurs à des prix raisonnables. Beaucoup d'autres déclarent que les agriculteurs ont droit à des prix équitables en contrepartie de leurs produits alimentaires. Aux yeux du grand public, les denrées alimentaires devraient être saines, naturelles (soit, comme expliqué expressément dans de nombreux cas, sans OGM ni pesticides), produites selon des méthodes respectueuses de l'environnement (concernant l'eau, le sol et la qualité de l'air) et traçables. Il est fréquemment signalé que les denrées importées devraient répondre aux normes et critères élevés de l'UE.

Question 3 – Pourquoi réformer la PAC?

Les principaux arguments avancés en faveur de la poursuite de la réforme de la PAC sont les suivants:

- permettre aux agriculteurs, aux acteurs de la chaîne alimentaire et aux consommateurs de faire face à l'instabilité/volatilité accrue des prix des matières premières agricoles et des denrées alimentaires;

- répondre à la demande mondiale croissante (et à la tendance générale de marchés mondiaux de plus en plus ouverts);
- restructurer les paiements au sein de la PAC et simplifier les procédures administratives;
- donner plus d'importance aux aspects non-marchands, tels que l'environnement, les normes sanitaires et de qualité, ainsi que la durabilité;
- répondre aux effets du changement climatique;
- prendre en considération les exigences toujours plus élevées des consommateurs en matière de l'origine des denrées alimentaires, des garanties de qualité, etc..;
- renforcer la compétitivité de l'agriculture européenne;
- assurer une meilleure coordination avec les autres politiques de l'UE qui s'appliquent aux zones rurales.

Parmi les autres aspects mentionnés figurent un manque d'équité dans l'application de la PAC à travers les 27 États membres, le fonctionnement de la chaîne alimentaire, le besoin d'outils de gestion du marché, le débat «petits agriculteurs contre grands agriculteurs» et l'impact de la PAC sur les pays en développement.

Question 4 – De quels outils avons-nous besoin pour la PAC de demain?

Bon nombre de participants souhaitent que la PAC maintienne son cap actuel avec des modifications relativement mineures. Par contre, une autre grande partie des participants demandent une réorientation de la PAC afin de lier plus étroitement la production agricole – et la rémunération des agriculteurs – à la fourniture de biens publics tels que les services environnementaux. Les réponses du grand public indiquent un large soutien en faveur de cette option. Il existe toute une variété d'opinions entre ces deux pôles. Certains appellent à une plus grande implication des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de la future politique.

Une vaste gamme d'outils a été suggérée dans le cadre de divers scénarios, dont de nouveaux instruments de stabilisation des marchés, des programmes de formation, des stratégies locales, des groupements de producteurs, la promotion des denrées alimentaires et de meilleures sources de données/informations sur les marchés, et autres. Un point de vue récurrent, surtout parmi le grand public, a trait au fait que l'agriculture «industrielle» devrait avoir peu de place dans la PAC, les aides octroyées au titre de la politique devant être accordées de préférence à des bénéficiaires plus méritants (aux agriculteurs des zones défavorisées ou des régions montagneuses, aux agriculteurs bio ou à une ou plusieurs des autres catégories mentionnées).

Conclusions

Il est difficile de tirer des conclusions de l'ensemble des avis reçus. Toutefois, un certain nombre de thèmes ont émergé, bénéficiant d'un soutien considérable de toutes les catégories de participants. Ils représentent une position modérée, certains souhaitant aller plus loin, d'autres, moins loin. Sur la base des contributions reçues, il a été identifié douze directions à suivre. L'UE devrait:

- adopter une approche stratégique vis-à-vis de la réforme de la PAC; rechercher des solutions complètes, et non partielles, qui prennent en considération les

défis soulevés par la PAC d'une part, et les interactions entre la PAC et les autres politiques internes et externes de l'UE d'autre part;

- s'assurer, à l'aide de divers instruments, que la PAC garantit la sécurité alimentaire dans l'UE;
- continuer d'inciter les secteurs compétitifs ou potentiellement compétitifs de l'agriculture européenne à opérer dans un contexte de marché, en mettant l'accent sur l'innovation et la diffusion des résultats de la recherche;
- transformer les instruments de gestion des marchés en un outil moderne de gestion des risques et des crises;
- reconnaître que le marché ne peut pas (ou ne veut pas) payer pour la fourniture de biens publics. C'est à ce niveau que les pouvoirs publics doivent compenser la défaillance du marché;
- garder à l'esprit que la rémunération adéquate des agriculteurs pour la fourniture de biens et services publics sera un élément clé dans la réforme de la PAC;
- protéger l'environnement et la biodiversité, préserver les zones rurales, soutenir l'économie rurale et préserver/créer des emplois ruraux, atténuer les effets du changement climatique;
- repenser la structure des deux piliers de soutien et clarifier la relation qui les unit; mettre à disposition des ressources suffisantes pour assurer le succès du développement rural;
- mettre en œuvre une PAC plus équitable – plus équitable pour les petits agriculteurs, les régions moins favorisées, les nouveaux États membres;
- introduire la transparence à toutes les étapes de la chaîne alimentaire, et donner plus de poids aux producteurs;
- établir des conditions de concurrence loyales entre les produits européens et les produits importés;
- éviter de saper les économies ou les capacités de production alimentaire des pays en développement; contribuer à la lutte contre la faim dans le monde.

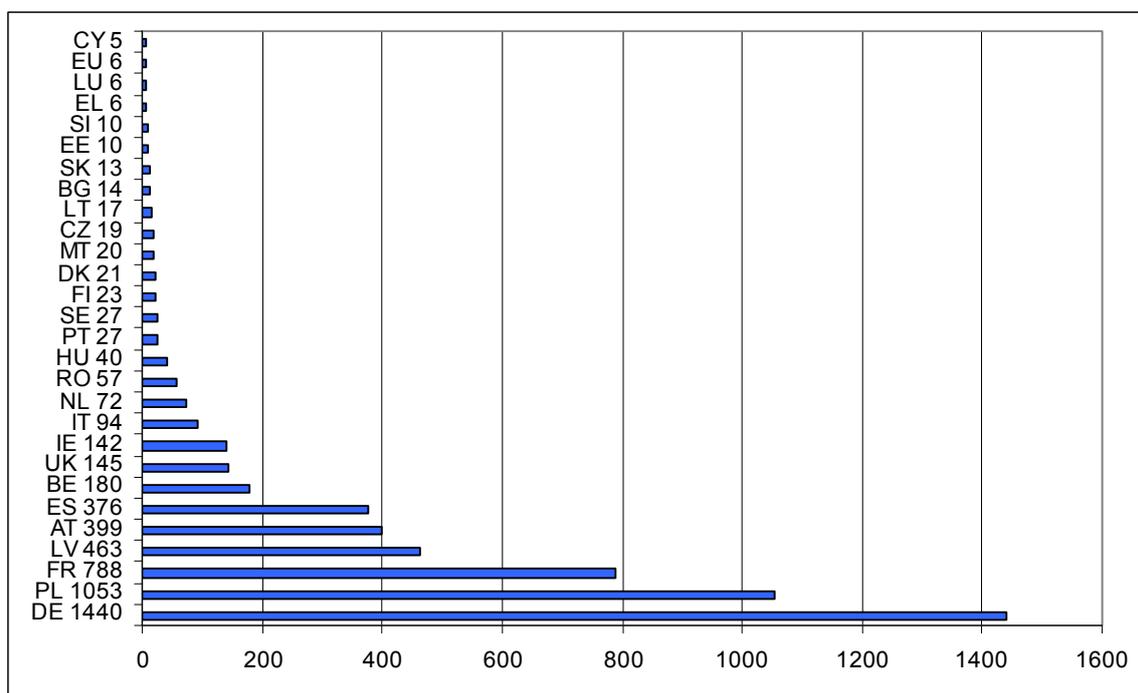
Annexe – Statistiques concernant les contributions

Toutes les contributions peuvent être consultées sur le site internet www.ec.europa.eu/cap-debate

Type de contribution

Type de contribution	Nombre de contributions
Grand public	5 473
Organisations concernées	93
Groupes de réflexion, instituts de recherche et autres contributions	80
Réseau européen de développement rural (REDR) ¹	36

Contributions du grand public publiées sur le site Internet (par pays d'origine)



¹ Contributions disponibles sur http://enrd.ec.europa.eu/cap-consultation-process_home_en/en/debate-contributions_en.cfm (en anglais)